

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 23 MAI 2011**

Présents : Mesdames ACKERMANN, ANDRAULT, BRENAC, CHARRON, DURAND-SMET, GERMAINE, ROTELLI

Messieurs : BEN KEMOUN, CHASSANY, FLAMANT, HEILBRONNER, LACHAUX, PAUWELS, ENJALRAN, MARGUERITTE, NIVARD.

Absents ayant donné pouvoir : Mme PETIT à Mme CHARRON, Mr PROVOST à Mr FLAMANT

Secrétaire de séance : M. PAUWELS

1. Le Club de Tennis de Chavenay a soumis une demande de subvention s'élevant à 9000€, en forte augmentation par rapport aux exercices précédents. L'écart est motivé par la baisse des adhésions et l'organisation de séances de mini-tennis pour les élèves des écoles. Considérant que l'organisation des séances de mini-tennis s'est décidée sans consultation préalable de la commune et que la baisse des effectifs ne peut être totalement expliquée par les modifications de tarif souhaitées par la commune, le Conseil attribue une subvention de 3000€ par 11 voix pour, 2 abstentions et 5 voix contre. Néanmoins, la demande de subvention sera à nouveau examinée lors du prochain conseil suite à la communication d'éléments complémentaires. Le Conseil suggère par ailleurs que d'autres sources de subventions soient explorées par le Club. Monsieur LACHAUX sera le représentant du Conseil au bureau de l'association.

2. Les tarifs des services municipaux suivants seront majorés de 2,5% (vote unanime) :

- * atelier théâtre
- * la Ruche
- * Restauration scolaire
- * Aide aux devoirs
- * CAP (Animation Pré-Ados)

Parallèlement, les rémunérations des intervenants Théâtre et Aide aux devoirs évolueront aussi de 2,5%. (unanimité)

3. Le nouveau schéma départemental pour les randonnées équestres qui passe par Chavenay est accepté à l'unanimité.

4. Le rapport annuel sur la qualité de l'eau est commenté. Le concessionnaire se déclare prêt à réduire la dureté de l'eau fournie.

5. Le Conseil unanime approuve l'encaissement des deux titres de paiement de 227€ et 2155€ (dédommagement pour dépôt sauvage et pollution du Ru de Gally).

6. La redevance pour raccordement au réseau d'assainissement est de 430€ par logement et non par construction (correctif approuvé à l'unanimité).

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 23 MAI 2011 (suite)**

7. Le Maire informe le Conseil de divers engagements financiers, à savoir :

- * un montant de 3310€ pour parachever le mur de la Fontaine Magnant
- * 18000€ pour le revêtement de la place de l'Église
- * Un avenant de 1495€ pour l'extension des travaux rue Haute
- * Une enveloppe de 89500€ pour la rue et l'impasse du Fort.

Le prochain Conseil du 17 juin sera consacré à la préparation des élections sénatoriales (désignation des « grands électeurs »).

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 27 JUIN 2011

